



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire** du conseil municipal tenue à huit clos le 09 avril 2020, à 19 heures par conférence visioconférence et par téléphone en contexte de pandémie, à laquelle étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Donald Perron, maire :

**Le maire :** Monsieur Donald Perron

**Les conseillers (ère) :** Monsieur Réjean Tremblay  
Monsieur Réal Émond  
Madame Julie Brisson  
Monsieur Serge Dion  
Monsieur Jean-Paul Giroux  
Madame Marie-Claude Boudreault

**Assiste également à cette séance :** Chantale Otis, directrice générale et secrétaire-trésorière

### L'ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée.
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2020
- 4.0 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mars 2020
- 5.0 Gestion financière et administrative
  - 5.1 Dépôt et autorisation de paiement des comptes du mois de mars 2020
  - 5.2 Dépôt et autorisation de paiement des comptes du projet de réfection de la rue Principale mars 2020
  - 5.3 Adoption du règlement 20-03 relatif au traitement des élus municipaux
  - 5.4 Adoption du règlement 20-04 modifiant le règlement 19-07 ayant pour objet de déterminer les taux de taxes et des services pour l'année 2020.
  - 5.5 2<sup>e</sup> Avis de motion du règlement 20-02 modifiant le règlement de zonage numéro 1998-08 et ses amendements en vigueur, afin de modifier les zones 43 CH, 40 H et 41 CH en vue d'agrandir la zone 43 CH et de créer les nouvelles zones 41-1 H, 41-2 H, 66-1 H; de modifier la terminologie pour revoir la définition « habitation collective » et ajouter une définition du terme « cantine » ; de préciser les dispositions applicables aux infrastructures et utilités publiques sur le territoire municipal ; de préciser les dispositions applicables aux cantines et usages assimilés sur le territoire municipal
  - 5.6 Dépôt du projet d'un règlement 20-02 modifiant le règlement de zonage numéro 1998-08 et ses amendements en vigueur, afin de modifier les zones 43 CH, 40 H et 41 CH en vue d'agrandir la zone 43 CH et de créer les nouvelles zones 41-1 H, 41-2 H, 66-1 H; de modifier la terminologie pour revoir la définition « habitation collective » et ajouter une définition du terme « cantine » ; de préciser les dispositions applicables aux infrastructures et utilités publiques sur le territoire municipal ; de préciser les dispositions applicables aux cantines et usages assimilés sur le territoire municipal
- 6.0 Service des incendies et Sécurité publique
- 7.0 Loisirs et cultures
  - 7.1 Demande d'aide financière / La Giroflée « Projet de médiation culturelle »
- 8.0 Aménagement, développement et urbanisme
  - 8.1 Projet maison de répit Gilles Carle
  - 8.2 Problématique de chats errants
- 9.0 Aqueduc, égouts, voirie, assainissement des eaux usées
  - 9.1 Autorisation de dépenses/ Véhicule Ford F-250



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

- 9.2 Autorisation de dépenses/Sécuror
- 9.3 Renouvellement contrat déneigement MTQ
- 10.0 Avancement du projet d'assainissement des eaux usées
  - 10.1 Servitude de drainage et d'une servitude temporaire de travail/MTQ
  - 10.2 Entériner budget accompagnement/ Mandat concepteur
- 11.0 Correspondances
  - 11.1 Lettre MAMH-Coopération intermunicipale
  - 11.2 Lettre MAPAQ-Projet de loi 48
- 12.0 Affaires nouvelles
  - 12.1 Avenants 6 et 7 Construction Intercité
  - 12.2 Aide financière/ Corporation touristique et Socio-Économique
  - 12.3 Demande d'aide financière/ Programme amélioration réseau routier
  - 12.4 Demande d'appui Zec Iberville
  - 12.5 Mandat Jean Roy/ Rue Bouchard
  - 12.6 Nom de rue développement domiciliaire
- 13.0 Période de questions
- 14.0 Levée de l'assemblée

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le conseil de la Municipalité de Longue-Rive siège en séance ordinaire, ce jeudi 9 avril 2020 par voie de visioconférence Zoom et téléconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

Monsieur Donald Perron (visioconférence)  
Monsieur Réal Émond (téléphone)  
Monsieur Serge Dion (visioconférence)  
Madame Julie Brisson (visioconférence)  
Monsieur Jean-Paul Giroux (visioconférence)  
Monsieur Réjean Tremblay (visioconférence)  
Madame Marie-Claude Boudreault (visioconférence)

Assistent également à la séance, par visioconférence, madame Chantale Otis, directrice générale et secrétaire-trésorière.

À 19 :23, M. le Maire déclare le quorum et l'ouverture de la séance ordinaire.

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020 ;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huit clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

**CONSIDÉRANT QU'**il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers



N° de résolution  
ou annotation

**RÉSOLUTION  
20-04-3673**

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive municipaux que la présente séance soit tenue à huit clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence et par téléphone ;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance et renoncent à sa lecture ;

**EN CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence et par téléphone.

**QUE** le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance, tel que déposé, en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

**ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE  
ORDINAIRE DU 12 MARS 2020**

**CONSIDÉRANT la** tenue d'une séance ordinaire du 12 mars 2020 ;

**CONSIDERANT QUE** tous les élus déclarent avoir lu le procès-verbal préalablement à la présente séance ;

**IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2020.

**ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
EXTRAORDINAIRE DU 25 MARS 2020**

**CONSIDÉRANT la** tenue d'une séance extraordinaire du 25 mars 2020 ;

**CONSIDERANT QUE** tous les élus déclarent avoir lu le procès-verbal préalablement à la présente séance ;

**IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Tremblay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mars 2020.

**RÉSOLUTION  
20-04-3675**



N° de résolution  
ou annotation

**RÉSOLUTION  
20-04-3676**

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive  
DÉPÔT ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES DU  
MOIS DE MARS 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil municipal ont individuellement pris connaissance des comptes du mois préalablement à la séance;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal prend en considération la liste des comptes à payer pour le 31 mars 2020;

**EN CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer totalisant la somme de 102 919.10\$ incluant les salaires, les dépenses incompressibles au 31 mars 2020 et autorise le paiement des comptes dus;

**QUE** la directrice générale et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

**LISTE DES COMPTES INCOMPRESSIBLES MARS 2020**

2469	Ministre du Revenu du Québec	11 855.38\$
2470	Receveur général	4 805.99\$
2471	Bell Canada (857 route 138)	94.52\$
2472	Bell Canada (cellulaire janvier)	192.67\$
2473	Hydro-Québec (316 rue Principale)	2 168.36\$
2474	Télus (cellulaire janvier)	119.49\$
2475	Hydro-Québec (40 chemin Lac des Cèdres)	4 275.84\$
2476	Hydro-Québec (3 rue de l'Église)	1 243.96\$
2477	Pétrolière Impériale (essence)	80.01\$
2478	Télus (cellulaire janvier)	58.02\$
2479	Vidéotron (loisirs)	108.43\$
2480	Visa Desjardins	650.05\$
2481	Bell Canada (cellulaire février)	192.67\$
2482	Bell Canada (857 route 138)	94.04\$
2483	Bell Canada (ligne watt)	13.74\$
2484	Hydro-Québec (6 rue du Parc Industriel)	77.71\$
2485	Hydro-Québec (331 route 138)	367.68\$
2486	Hydro-Québec (530 rue Principale)	1 540.85\$
2487	Hydro-Québec (55 rue Côté)	533.63\$
2488	Hydro-Québec (55 B rue Côté)	604.41\$
2489	Télus Québec (cellulaire février)	176.94\$
17119	Angèle Fortin (achat de chips pour loisirs)	159.87\$
17120	Gaétan Martel (achat bloc d'alimentation usine eau potable)	34.44\$
17121	Yves Laurencelle (frais urbanisme colombier)	52.00\$
17122	Brigitte Lavoie (dépôt caisse Forestville)	28.80\$
17123	Annick Bouchard (remboursement clé salle d'exercice)	20.00\$
17124	Gilles Lavoie (frais de déplacement du 2 au 7 mars)	754.97\$
17125	Chantale Otis (REER)	769.76\$
17155	Avis public (covid-19)	112.33\$
17156	Gilles Lavoie (semaine du 9 au 12 mars)	693.96\$
17157	Gilles Lavoie (remboursement chaise de bureau)	206.94\$
17158	Benjamin Dufour (remboursement clé salle d'exercice)	20.00\$
17159	Valérie Martel (remboursement clé salle d'exercice)	20.00\$



N° de résolution  
ou annotation

### Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

17160	Donald Perron (frais de déplacement, repas et hébergement)	552.89\$
17161	Société canadienne des postes (avis public)	112.33\$
17162	Gilles Lavoie (semaine du 16 au 19 mars)	738.51\$
	Dépôt jeudi le 5 mars (paies)	7 109.69\$
	Dépôt jeudi le 12 mars (paies)	8 754.74\$
	Dépôt jeudi le 19 mars (paies)	8 287.73\$
	Dépôt jeudi le 26 mars (paies)	10 727.45\$
	<b>TOTAL</b>	<b>68 410.80\$</b>

### CHÈQUES MARS 2020

17167	Aide-Tic (tour Longue-Rive)	119.24\$
17168	Atelier Brisson Gagné (pièces pour souffleur)	234.19\$
17169	Automation d'Amours (technicien)	630.79\$
17170	Centre du Camion (réparation camion, pièces, radiateur)	4 047.58\$
17171	Conseil régional de l'Environnement (renouvellement)	100.00\$
17172	Les Entreprises CM 9location de pelle pour bris d'eau)	747.34\$
17173	Eurofins/ Environex (contrôle bactériologique)	420.24\$
17174	Équipements GMM (photocopieur, entretien)	451.20\$
17175	Fabrique St-Paul (chauffage du mois) *	800.00\$
17176	FQM (formation)	91.98\$
17177	Garage Jeanine Boulianne (pièces pour garage)	64.15\$
17178	Groupe CCL (relieur)	167.86\$
17179	Hydro-Québec (intervention)	1 494.68\$
17180	Imprimerie Charlevoix (fournitures, papeteries)	341.87\$
17181	Journal HCN (avis public, semaine de relâche)	1 269.32\$
17182	Louis-Philippe Lepage (boulon, siège, tuyau)	413.37\$
17183	Maheu & Maheu (gestion parasitaire)	355.67\$
17184	MRC de la HCN (quote-part CHME-FM)	423.21\$
17185	Municipalité Portneuf sur Mer (salon plein-air Montréal)	507.51\$
17186	Papeterie du Fleuve (cartouche toner)	229.91\$
17187	Pétroles Paul Larouche (diésel)	3 281.93\$
17188	PG Solutions (formation)	649.61\$
17189	Purolator (cueillette)	70.71\$
17190	Rénovation JMBR (asphalte)	30.98\$
17191	Sécur (système d'alarme)	101.13\$
17192	Services Info-Comm (licence, logiciel, remplacement UPS, vérification portable)	355.66\$
17193	Soudure Usinage Renaud Émond (soudure gratte f-250)	158.95\$
17194	SULFAM (produits chimique)	576.33\$
17195	Ténaquip (miroir)	20.87\$
17196	Transport CN (soufflage, déneigement du parc)	12 037.87\$
17197	Me Denis Turcotte (vente d'immeuble)	5 335.24\$
17198	Équipements GMM (photocopieur)	301.64\$
	Ultima (crédit)	(-274.00\$)
	Produits sanitaire Lépine (crédit)	(-507.85\$)
	L.P.Tanguay (crédit)	(-239.24\$)
	<b>TOTAL</b>	<b>34 508.30\$</b>

### DEPOT ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES DU PROJET DE REFECTION DE LA RUE PRINCIPALE

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil municipal ont individuellement pris connaissance des comptes du projet de réfection de la rue Principale et de la route de contournement préalablement à la séance;



**RÉSOLUTION**  
N° de résolution  
**20-04-3677**

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal prend en considération les comptes à payer pour ledit projet;

**EN CONSÉQUENT,**  
**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer totalisant la somme de 99 924.07\$;

**QUE** le paiement des factures dont l'échéance de 75 jours est atteinte, soit autorisé le tout conformément aux devis d'appel d'offres et aux contrats en vigueur;

**QUE** la directrice générale et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

### **PROJET RUE PRINCIPALE ET ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES FÉVRIER 2020 ↴**

Signis Inc. (facture R-13286)	1 546.41\$
SNC Lavalin Inc. (facture 1478796 au 28/02/2020)	16 396.88\$
Englobe Corp. (factures 900311757-900311754-900311989)	81 980.78\$
<b>TOTAUX</b>	<b>99 924.07\$</b>

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT 20-03 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS**

**ATTENDU QUE** les dispositions de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.L.R.Q.,c.T-11.001) détermine les pouvoirs du conseil en matière de fixation de la rémunération ;

**ATTENDU** que le conseil modifier et remplacer le règlement relatif au traitement des élus municipaux numéro 13-02 afin d'augmenter la rémunération des conseillers ;

**ATTENDU** que ce conseil a adopté en 2013 le règlement numéro 13-02 relatif à la rémunération des membres du conseil ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de modifier et d'adopter un nouveau règlement ;

**ATTENDU** un avis de motion a été donnée le 9 janvier 2020 et un projet de règlement portant le numéro 20-01 a été déposé à la séance ordinaire de février 2020 et que suite à ce dépôt, le conseil municipal a abandonné le projet de règlement no 20-01 afin de revoir la rémunération des conseillers ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de reprendre les procédures réglementaires et qu'à cet effet, un avis de motion du présent règlement portant le numéro 20-03 a été donné par monsieur Réjean Tremblay, conseiller, le 12 mars 2020 ;



N° de résolution  
ou annotation

**RÉSOLUTION  
20-04-3678**

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive**

**ATTENDU** que le projet du présent règlement a été présenté à la séance du 12 mars 2020 ;

**ATTENDU** qu'un avis public a été donné le 16 mars 2020 ;

**ATTENDU QUE** les formalités prévues à la Loi sur le traitement des élus municipaux pour l'adoption d'un tel règlement ont été respectées ;

**EN CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Tremblay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ (Le Maire ayant exercé son droit de vote)**

**QUE LE RÈGLEMENT NUMÉRO 20-03 SOIT ADOPTÉ.**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 20-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 19-07 AYANT POUR OBJET DE DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES ET DES SERVICES POUR L'ANNÉE 2020**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Longue-Rive a adopté le 13 février 2020, le Règlement 19-07 ayant pour objet de déterminer les taux de taxes et des services applicable pour l'année 2020 ;

**ATTENDU QUE** l'article 989 du *Code municipal du Québec* autorise le conseil municipal à imposer et à prélever sur le territoire de la municipalité, par voie de taxation directe, soit sur les biens-fonds imposables de son territoire, une taxe basée sur leur valeur portée au rôle d'évaluation afin de pourvoir aux dépenses d'administration de celle-ci ;

**ATTENDU QUE** l'article 981 du *Code municipal du Québec* autorise la Municipal à décréter par résolution un taux d'intérêt différent que celui prévu au premier alinéa de cet article, et ce, à toutes les fois qu'il le juge opportun ;

**ATTENDU QUE** l'article 252 de la *Loi sur la fiscalité municipale* autorise le conseil municipal de permettre que le paiement des taxes municipales soit effectué en plusieurs versements ;

**ATTENDU QUE** la municipalité a prévu, conformément à l'article 252 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, que le paiement des taxes pouvait être fait en 4 versements ;

**ATTENDU QUE** la situation de plusieurs citoyens et citoyennes pourrait devenir précaire en raison du COVID-19 et des consignes édictées par les autorités compétentes afin de limiter sa propagation ;

**ATTENDU QU'UN** avis de motion a été dûment donné par le conseiller Réal Émond lors de la séance du conseil tenue le 25 mars 2020 et qu'un projet de règlement a été déposé lors de cette même séance ;



N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

**EN CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE LE CONSEIL ADOPTE LE RÈGLEMENT 20-04 modifiant  
le règlement 19-07 ayant pour objet de déterminer les  
taux de taxes et des services pour l'année 2020.**

**AVIS DE MOTION (2<sup>E</sup> AVIS) D'UN RÈGLEMENT 20-02  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1998-08  
ET SES AMENDEMENTS EN VIGUEUR, AFIN DE MODIFIER  
LES ZONES 43 CH, 40 H ET 41 CH EN VUE D'AGRANDIR LA  
ZONE 43 CH ET DE CREER LES NOUVELLES ZONES 41-1 H,  
41-2 H, 66-1 H; DE MODIFIER LA TERMINOLOGIE POUR  
REVOIR LA DÉFINITION « HABITATION COLLECTIVE » ET  
AJOUTER UNE DÉFINITION DU TERME « CANTINE » ; DE  
PRÉCISER LES DISPOSITIONS APPLICABLES AUX  
INFRASTRUCTURES ET UTILITÉS PUBLIQUES SUR LE  
TERRITOIRE MUNICIPAL ;DE , PRÉCISER LES  
DISPOSITIONS APPLICABLES AUX CANTINES ET USAGES  
ASSIMILÉS SUR LE TERRITOIRE MUNICIPAL.**

Je, soussigné, Marie-Claude Boudreault, conseillère, donne avis par les présentes qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du conseil un règlement ayant pour objet de modifier le règlement no 1998-08 et ses amendements aux fins de régir et de définir les commerces de restauration en limitant l'établissement de cantines mobiles dans certaines zones et à certaines conditions.

**\*\*\*DEPOT DU PROJET D'UN RÈGLEMENT 20-02  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1998-08  
ET SES AMENDEMENTS EN VIGUEUR, AFIN DE MODIFIER  
LES ZONES 43 CH, 40 H ET 41 CH EN VUE D'AGRANDIR LA  
ZONE 43 CH ET DE CREER LES NOUVELLES ZONES 41-1 H,  
41-2 H, 66-1 H; DE MODIFIER LA TERMINOLOGIE POUR  
REVOIR LA DÉFINITION « HABITATION COLLECTIVE » ET  
AJOUTER UNE DÉFINITION DU TERME « CANTINE » ; DE  
PRÉCISER LES DISPOSITIONS APPLICABLES AUX  
INFRASTRUCTURES ET UTILITÉS PUBLIQUES SUR LE  
TERRITOIRE MUNICIPAL ;DE PRÉCISER LES  
DISPOSITIONS APPLICABLES AUX CANTINES ET USAGES  
ASSIMILÉS SUR LE TERRITOIRE MUNICIPAL**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE/ LA GIROFLÉE « PROJET  
DE MÉDIATION CULTURELLE »**

**RÉSOLUTION  
20-04-3680**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Tremblay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil autorise une aide financière au montant de 50.00\$ à la Giroflée dans le cadre de la campagne « Devenir le coin de pays le plus conscient, le plus bienveillant, le plus aimant envers les tout-petits ».





N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

### **PROJET MAISON DE RÉPIT GILLES CARLE**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité travaille depuis près de 3 ans à mettre en place une maison de répit pour venir en support aux aidants naturels et ce, en collaboration avec la Fondation des maisons Gilles Carle ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce service est inexistant en Haute-Côte-Nord et qu'il répond à un besoin grandissant auprès d'une clientèle de personnes malades et de proches aidants ;

**CONSIDÉRANT QU'**afin de mener à bien ce projet, la Coopérative de solidarité d'aide à domicile Haute-Côte-Nord a démontré son intérêt pour développer et concrétiser ce service et est prêt à aménager ses locaux pour desservir la clientèle de tous âges nécessitant un besoin de répit ;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de Maison Gilles-Carle vise à répondre aux besoins grandissants de services et de ressources adaptés dans la région de la Côte-Nord, pour les personnes atteintes et leur famille, autant en centre de jour qu'en répit hébergement de courte durée ;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet complétera le continuum de services de la région en offrant des services de halte répit et de répit hébergement ;

**CONSIDÉRANT QU'**une telle installation, une chambre personnalisée s'opère à la moitié du coût d'occupation d'un lit en CHSLD, c'est donc une alternative qui devient une opportunité des plus intéressantes pour la société.

**CONSIDÉRANT QUE** le projet a été accueilli favorablement par les différents intervenants rencontrés dans le milieu de la santé ;

**CONSIDÉRANT QUE** la faisabilité de ce projet est réalisable à court terme (2020) ;

### **RÉSOLUTION 20-04-3681**

**EN CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson  
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS  
(Madame Marie-Claude Boudreault dénonce un conflit d'intérêt  
potentiel et se retire du vote)**

**QUE** le Conseil appuie et collabore avec la Coopérative de solidarité d'aide à domicile de la Haute-Côte-Nord afin de réaliser le projet de maison de répit Gilles Carle ;

**QUE** le Conseil s'engage à collaborer financièrement au projet en accordant une aide financière de 25 000\$ conditionnel à la réalisation du projet et des travaux.



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

**AUTORISATION DE DÉPENSES / SÉCUOR**

**RÉSOLUTION**  
N° de résolution  
**20-04-3682**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil autorise la dépense au montant de 1 798.21\$, taxes incluses auprès de Sécuor pour remplacer l'équipement du parc des loisirs.

**RENOUVELLEMENT CONTRAT DE DÉNEIGEMENT MTQ**

**RÉSOLUTION**  
**20-04-3683**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil informe le MTQ qu'il désire renouveler pour 2020 le contrat de déneigement de la rue Principale, de la Chute et de la Caserne (6709-17-4909) selon l'option d'un an et renouvelable pour deux périodes additionnelles suivant la première saison contractuelle.

**SERVITUDE DE DRAINAGE ET D'UNE SERVITUDE DE TRAVAIL/ MTQ**

**RÉSOLUTION**  
**20-04-3684**

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre du projet de réfection de la rue Principale, le MTQ demande à la municipalité de lui accorder une servitude de drainage et d'une servitude de travail pour la propriété appartenant à la municipalité (lot 3 808 039) ;

**EN CONSÉQUENT,**  
**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Tremblay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil accorde une servitude de drainage et une servitude temporaire de travail au MTQ pour le lot 3 808 039 le tout conformément à l'entente à intervenir avec le MTQ ;

**QUE** la directrice générale soit autorisée à signer tous les documents requis à cet effet.

**ENTÉRINER BUDGET ACCOMPAGNEMENT/ MANDAT CONCEPTEUR**

**RÉSOLUTION**  
**20-04-3685**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Claude Boudreault  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil entérine le montant de 10 000\$ supplémentaire portant le montant total à 70 000\$ dans le cadre du mandat d'accompagnement par la firme Tetra Tech Qi relatif au suivi des travaux de conception pour la réfection de la Rue Principale.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

### \*\*\*Dépôts de la correspondance du mois de mars 2020

- Lettre MAMH-Coopération intermunicipale
- Lettre MAPAQ-Projet de loi 48

### AVENANTS 6 ET 7 / CONSTRUCTION INTERCITÉ Inc.

#### RÉSOLUTION 20-04-3686

#### IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**QUE** le Conseil approuve les avis de changements ci-dessous relatifs aux travaux exécutés par Intercité Construction Inc. dans le cadre du projet Aqueduc, voirie et assainissement des eaux usées rue Principale, conformément à l'approbation de la firme d'ingénierie en surveillance SNC Lavalin :

- **Avis de changements no 006** Ajustement du prix du bitume pour l'année 2019 (MTQ 100%) **51 382.80\$**
- **Avis de changements no 007** Travaux supplémentaires pour dynamitage de roc non prévu au contrat initial (MTQ 30%- Municipalité 70%subv.) **108 990.22\$**

### AIDE FINANCIÈRE/ CORPORATION TOURISTIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LONGUE-RIVE INC

#### RÉSOLUTION 20-04-3687

#### IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Claude Boudreault ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**QUE** le Conseil autorise le paiement d'une aide financière au montant de 6 000\$ à la Corporation touristique et socio-économique de Longue-Rive Inc. pour ses activités de l'année 2020.

### DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE/ PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

#### RÉSOLUTION 20-04-3688

#### IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**QUE** le Conseil dépose une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier pour des travaux de réfection et d'entretien pour les rues suivantes : Rue de l'Éperlan, Chemin du barrage, rue de l'Église, Rue Industriel, Rue Émond pour un montant de 50 000\$ pour l'années 2020.

### DEMANDE D'APPUI ZEC IBERVILLE

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil a reçu une demande de la Zec d'Iberville afin de les appuyer dans leur démarche pour la fermeture temporaire de la route Forestière au kilomètre 3 (sur la côte du 2 mille près de la pancarte de la limite du territoire) de la mi-avril à la mi-mai de chaque année;



**RÉSOLUTION  
20-04-3689**

N° de résolution  
ou annotation

**IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux  
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS**

(Madame Julie Brisson dénonce un conflit d'intérêt potentiel et se retire de la décision et du vote)

**QUE** le Conseil appuie la Zec Iberville dans sa demande et autorise la fermeture temporairement de la route Forestière au kilomètre 3 de mi-avril à la mi-mai 2020 inclusivement aux véhicules autres que les véhicules tout-terrain.

**MANDAT JEAN-ROY, ARPENTEUR GÉOMÈTRE/ RUE  
BOUCHARD**

**RÉSOLUTION  
20-04-3690**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil mandate M. Jean Roy, arpenteur géomètre afin de préparer un plan de remplacement concernant les lots 3 808 098 et 3 809 213 du cadastre du Québec dans le dossier de la rue Bouchard, le tout conformément à son offre de service en date du 20 février 2020.

**NOM DE RUE/ DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE/  
MODIFICATION RÉSOLUTION 18-04-3252**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu en date du 22 juin 2018 une correspondance de la Commission de toponymie refusant le nom de Rue Sœur Margot, considérant que seul le nom de personnalité disparue peut-être retenu;

**ATTENDU QUE** pour les fins de vente des terrains et pour les fins gouvernementales, il est requis que cette rue soit désignée de façon officielle par la Commission de toponymie;

**RÉSOLUTION  
20-04-3691**

**EN CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Tremblay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil modifie la résolution 18-04-3252 et nomme la rue identifiée au plan comme Rue # 2 du nouveau développement domiciliaire, **rue Raymond-Marie Gagnon** en remplacement de la dénomination rue Sœur Margot et transmettre cette décision à la Commission de Toponymie du Québec afin d'officialiser cette rue.



N° de résolution  
ou annotation

**RÉSOLUTION  
20-04-3692**

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

### LEVÉE DE LA SÉANCE

**CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour de la séance est épuisé :

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Monsieur Jean-Paul Giroux  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil municipal déclare la séance close à 8 :33.

Je, Donald Perron atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Donal Perron, Maire

---

Chantale Otis, Directrice générale  
et secrétaire-trésorière